

# FINDEV CANADA – RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION

## Danper Agrícola La Venturosa

Le présent document fournit un résumé de la transaction de FinDev Canada, dont un sommaire des retombées attendues sur le développement, des résultats de l'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), des risques potentiels repérés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



### Description de la transaction

Danper Trujillo S.A.C. (le « Groupe Danper ») figure parmi les principaux agriculteurs spécialisés du Pérou; il gère la production de 17 fruits et légumes destinés à l'exportation. En 2011, le Groupe Danper et l'Investment Fund for Developing Countries (« IFU »)<sup>1</sup> ont fondé la coentreprise Danper Agrícola La Venturosa (« Danper ALV »), exploitation agricole de 180 hectares dans le département de La Libertad, au nord du Pérou, qui se spécialise dans la production de raisins de table et d'avocats. En empruntant à FinDev Canada, l'entreprise pourra investir dans une transition de sa production : elle remplacera sa variété de raisin de faible valeur par des variétés sans pépins de plus grande valeur, augmentera sa production d'avocats et apportera d'autres améliorations à son exploitation.

### Particularités de la transaction

<b>CONTREPARTIE</b>	Danper Agrícola La Venturosa S.A.C.
<b>DOMICILE DE LA CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ</b>	Secteur Talambo, Chepén, La Libertad, Pérou
<b>DOMICILE DES ACTIVITÉS</b>	Pérou
<b>DURÉE DU FINANCEMENT</b>	Huit ans
<b>SECTEUR</b>	Agroalimentaire
<b>CATÉGORIE DE LA TRANSACTION SELON LES NORMES DE PERFORMANCE DE L'IFC (VOIR LA DÉFINITION DES CATÉGORIES ICI)</b>	Catégorie C
<b>AUTRE PARTICIPATION CANADIENNE (LE CAS ÉCHÉANT)</b>	s. o.
<b>PRODUIT FINANCIER</b>	Créance de premier rang
<b>TAILLE TOTALE DU PROJET</b>	12 M USD
<b>PARTICIPATION DE FINDEV CANADA</b>	8 M USD (environ 10,6 M CAD)
<b>PARTICIPATION EN POURCENTAGE DU TOTAL DU PROJET<sup>2</sup></b>	66 %
<b>DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION</b>	13 mai 2019
<b>DATE DE CONCLUSION DE LA TRANSACTION</b>	27 juin 2019
<b>DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION</b>	XX septembre 2019
<b>LE DÉFI 2X DU FINANCEMENT POUR LES FEMMES RECEVABILITÉ POUR LE DÉFI 2X</b>	Oui, en vertu du critère n° 3 concernant l'emploi

## Sommaire des retombées attendues sur le développement

La principale proposition de valeur de Danper ALV en matière d'impact sur le développement consiste à conserver et à créer des emplois locaux de qualité dans les secteurs péruviens de l'avocat et du raisin, y compris pour les femmes, tout en faisant croître sa production agricole durable et spécialisée. À long terme, ce projet contribuera à faire augmenter l'activité économique et les revenus des populations locales. La transaction devrait avoir un impact dans les trois domaines prioritaires de développement de FinDev Canada<sup>3</sup>.



### DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS :

- **Développement d'emplois de qualité en milieu rural** : Danper ALV fait partie d'un groupe de clientèle cible de FinDev Canada. Elle emploie une petite main-d'œuvre permanente<sup>4</sup> (environ 13 personnes), mais aussi de nombreux travailleurs temporaires de la région (entre 150 et 250, selon la saison) pour ses activités de plantation et de récolte. Les capitaux injectés feront augmenter le nombre d'emplois à contrat locaux, puisqu'il faudra engager environ 40 nouveaux travailleurs pour la plantation et 70 pour la récolte. Par ailleurs, l'entreprise aide à stabiliser l'emploi local en alternant les calendriers de récolte entre ses différentes exploitations. Sur place, les emplois à Danper ALV sont considérés comme étant de grande qualité, offrant divers avantages sociaux aux employés permanents et occasionnels : soins de santé et médicaux sur le lieu de travail pour les employés et leur famille, transport entre le domicile et le lieu de travail et occasions de formation et d'avancement professionnel.
- **Ajout de valeur économique** : Par ailleurs, l'emprunteur contribue à l'expansion du marché dans la région par ses achats, dont 93 % ont été effectués auprès d'entreprises péruviennes en 2018. On estime qu'après l'investissement, la valeur économique ajoutée directe de Danper ALV s'élèvera annuellement à 1,38 million de dollars américains; sa valeur ajoutée indirecte, à 374 000 dollars américains.
- **Transfert de technologies** : L'entreprise continue d'innover dans l'agriculture spécialisée au Pérou, notamment par sa nouvelle variété de raisin sans pépins.



### RENFORCEMENT DU POUVOIR ÉCONOMIQUE DES FEMMES :

- **Leadership concernant le renforcement du pouvoir économique des femmes** : La cofondatrice et chef de la direction du Groupe Danper, M<sup>me</sup> Rosario Bazán, est une entrepreneure respectée, sans oublier que le Groupe Danper a été la première entreprise péruvienne à obtenir la certification EDGE<sup>5</sup>. Quant à Danper ALV, ses politiques et activités en matière d'égalité des genres suivent celles de la société mère, qui a mis en œuvre plusieurs initiatives fructueuses pour améliorer l'inclusion, par exemple l'adoption de pratiques de recrutement neutres et l'organisation d'ateliers de sensibilisation des travailleurs à l'égalité des genres et au harcèlement sexuel en milieu de travail.
- **Création d'emplois de qualité pour les femmes** : Danper ALV compte des femmes tant parmi ses employés permanents (46 % de femmes) que parmi sa main-d'œuvre agricole temporaire (31 % de femmes), et c'est ce qui en a fait une bonne cible d'investissement dans le cadre du Défi 2X. Danper cherche activement à réduire l'écart de rémunération entre les sexes, qui, au moment de l'investissement, était de seulement 4 % entre les travailleurs temporaires masculins et féminins. L'entreprise fournit aussi des installations adaptées, dont une salle d'allaitement et des sanitaires et vestiaires séparés.



- **Encouragement de pratiques de gestion durable des terres :** Le Groupe Danper se conforme aux exigences de plusieurs programmes de certification environnementale internationaux, comme GLOBALG.A.P.<sup>6</sup>, USG.A.P. et la norme ISO 14001 (système de gestion environnementale), de même que ses filiales, dont Danper ALV. Il fait le suivi et rend compte de plusieurs indicateurs liés à l'impact de sa production sur l'environnement, par exemple sur la qualité de l'air, les émissions de GES, la production de déchets et la consommation d'eau, que FinDev Canada surveillera également sur toute la durée de l'investissement.
- **Préparation aux événements météorologiques d'ordre climatique :** En prévision des fortes pluies que peut amener le phénomène climatique El Niño, l'entreprise a mis en place une stratégie d'adaptation au climat en construisant des digues à 10 km des terres agricoles pour faire dévier l'eau vers des canaux naturels, à l'écart du site de Danper ALV.

## Sommaire de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Selon l'évaluation environnementale et sociale de FinDev Canada, Danper ALV est une transaction de « catégorie C ». Par conséquent, FinDev Canada a adopté une approche générale fondée sur les risques pour juger cette transaction à l'aune des Normes de performance de l'IFC, à la suite de quoi l'Équipe de la gestion des risques environnementaux et sociaux a conclu qu'elle respectait ces normes; l'étude relative aux normes pertinentes est résumée ci-après.

### Norme de performance n° 1 de l'IFC : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux

Toutes les activités, y compris celles de Danper ALV, sont gérées conformément au *Sistema Integrado de Gestión (SIG)* du Groupe Danper. Ce système est certifié selon les normes internationales ISO 14001, OHSAS 18001 et SA 8000, ce qui constitue une pratique exemplaire. Pour obtenir son permis environnemental, Danper ALV a entrepris une étude d'impact environnemental et a, de façon participative, établi un profil des collectivités et mené une analyse sociale. L'étude a été acceptée par l'organisme de réglementation<sup>7</sup>, qui a délivré le certificat environnemental en 2014. À noter que le Groupe Danper a instauré un mécanisme de règlement des griefs externes, annoncé sur sa page Web publique et dans son rapport sur la durabilité. Les griefs sont acceptés par écrit ou par téléphone et peuvent être présentés anonymement.

### Norme de performance n° 2 de l'IFC : Main-d'œuvre et conditions de travail

Danper applique un code de conduite à chacun de ses lieux d'exploitation, ce qui concrétise son souci de combattre la discrimination et le harcèlement (y compris sexuel) au travail; ce code protège également le droit de se syndiquer. Quant à la conversion des cultures, elle ne modifiera pas notablement les risques liés à la santé et sécurité au travail, qui viennent surtout de l'exposition au soleil, des lésions musculaires et d'éventuelles lacérations mineures. Danper exige d'ailleurs le port d'équipements de protection individuelle en tout temps. Enfin, une infirmière autorisée tient sur place une clinique ouverte à tous les travailleurs permanents et temporaires ainsi qu'à leur famille, et les mères ont accès à une salle d'allaitement.

### **Norme de performance n° 3 de l'IFC : Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution**

FinDev Canada a évalué plusieurs facteurs :

- Conservation et gestion des sols
- Utilisation de produits chimiques agricoles et de pesticides
- Consommation d'eau
- Qualité de l'air et émissions de GES

D'après l'évaluation, les pratiques de gestion de l'entreprise sont conformes aux attentes pour tous ces facteurs; aucun impact négatif important n'est attendu, que ce soit avant ou après la conversion prévue des cultures. La qualité des sols, de l'eau et de l'air sur les sites de Danper est vérifiée par un tiers indépendant au moins deux fois par année et présentée au ministère de l'Agriculture. FinDev Canada a également obtenu copie de la dernière vérification. Tous les paramètres mesurés respectent les limites du pays d'accueil, lesquelles suivent les Directives EHS en la matière. Le Groupe Danper compile également les données sur sa consommation de ressources et ses émissions de GES, qu'elle déclare annuellement dans son rapport global sur la durabilité.

### **Norme de performance n° 4 de l'IFC : Santé, sécurité et sûreté des communautés**

FinDev Canada considère que les déplacements de l'entreprise représentent un risque faible pour la collectivité voisine de Chepén. L'entreprise n'a noté à ce jour aucun problème important lié aux déplacements.

## **Documents examinés**

Voici une liste indicative des principaux documents examinés dans le cadre de l'évaluation de la transaction :

- *Programa de Adecuación y Manejo Ambiental (PAMA) para el fundo La Venturosa*. Danper Trujillo S.A.C., novembre 2012.
- *Declaración de Manejo de Residuos Sólidos – Año 2018*.
- *Manual Del Sistema de Inocuidad Alimentaria: Manejo Integrado de Plagas en Cultivo Palto*. Danper, 5 mai 2018.
- *Manual Del Sistema de Inocuidad Alimentaria: Manejo Integrado de Plagas en Cultivo Uva*. Danper, 5 mai 2018.
- *Manual de Procedimientos de Gap*. Danper, 6 décembre 2017.
- *Código de Conducta*. Danper, 5 juin 2018.
- *Política Del Sistema Integrado de Gestión*. Danper, 4 janvier 2019.
- *Manual del Sistema de Calidad. Gestión Del Agua*. Danper, 30 avril 2019.
- *Diagnostico Participativo y Censo Comunal*. Provincia de Chepén Región La Libertad. Cades La Libertad. Danper Agrícola La Venturosa, août 2013.

## Normes de performance applicables de la Société financière internationale (IFC) utilisées dans l'évaluation de FinDev Canada (en plus des critères du pays d'accueil)

- Norme de performance n° 1 de l'IFC : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- Norme de performance n° 2 de l'IFC : Main-d'œuvre et conditions de travail
- Norme de performance n° 3 de l'IFC : Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution
- Norme de performance n° 4 de l'IFC : Santé, sécurité et sûreté des communautés

---

<sup>1</sup>IFU est l'institution danoise de financement du développement.

<sup>2</sup>En date du présent document.

<sup>3</sup>Les résultats présentés sont ceux de l'ensemble du projet, et non de l'investissement proportionnel de FinDev Canada, qui s'élève à environ 66 % de l'envergure totale estimée du projet. La participation de FinDev Canada représente donc 66 % du résultat total.

<sup>4</sup>Danper ALV profite de services administratifs et de soutien technique de sa société mère, d'où cette capacité de main-d'œuvre permanente réduite.

<sup>5</sup>La certification EDGE en matière d'égalité professionnelle hommes-femmes est une norme mondiale du milieu des affaires pour l'égalité des genres. Pour obtenir la certification, une entreprise doit se soumettre à un examen approfondi en matière d'égalité des sexes tous les deux ans, au terme duquel des spécialistes d'EDGE rédigent un rapport et émettent des recommandations.

<sup>6</sup>GLOBALG.A.P. est une norme internationale encadrant la production agricole. Les exploitations certifiées GLOBALG.A.P. respectent certaines exigences en matière de salubrité et de traçabilité des aliments, de gestion environnementale, de santé, sécurité et bien-être au travail, de protection des animaux et de pratiques agricoles exemplaires (gestion intégrée des cultures, lutte antiparasitaire intégrée, système de gestion de la qualité, système d'analyse des risques aux points critiques).

<sup>7</sup>Les approbations des autorités péruviennes passent par le programme d'adaptation et de gestion environnementale (PAMA).